### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

Paix -Travail - Patrie

MINISTERCENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA"
DIRECTROUBLA RECHERCHE SURLA PRÉVENTION ETLA PRISE EN CHARGE DUVINISIDA CIRCB/DG/DAFC DECISION N° DU BUDGET Portant autorisation de reversement des retenues sociales (CNPS + PENSION CIVILE) prélevées sur les salaines du Dinagteur Général et du Directeur Général Adjoint du CIRCB gois de guillet 2024 DIRECTION GENER 50 لين النا LE DIRECTEUR GENERAL WW ZO Contrôle Figureier Spériclisti offerès du la loi nº 96/016 du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la sante; W. VIIla loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques? Vu la loi nº 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissement Publics : Vu le décret n° 2012/249 du 31 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Centre Vu International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

le décret n° 2012/435 du 1er octobre 2012, portant nomination d'un Directeur au Centre International Vu de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA ;

le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement; Vu

la résolution n°0010/2014/R/CIRCB/PCOGE du 17 janvier 2014 autorisant l'application de la Vu classification des personnels, du barème des salaires, ainsi que le paiement des primes de logement et de recherche, adoptés à la session du Comité de Gestion du CIRCB en sa session du 06 juin 2013.

la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution Vu des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021;

la Résolution n° 03/R/CIRCB/CA du 29 décembre 2020 portant adoption du budget du CIRCB pour Vu l'exercice 2021:

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE:

• Article1er: il est autorisé le reversement des retenues sociales (CNPS + PENSION CIVILE) : XAF 31,500 (trente un mille cinq cent francs CFA) à reverser à la CNPS pour le compte du Directeur Général Adjoint et XAF 31.757 (Trente un mille sept cent cinquante-sept francs CFA) à reverser au TRESOR pour le compte du Directeur Général. Ledit reversement sera imputé sur l'imputation budgétaire Année budgétaire 2021 sousprogramme: 004 action: 05 activité: 01 article: 100000 paragraphe: 620400 «cotisation CNPS (part salariale) » exercice 2021.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Ampliations** 

- Secrétariat DG
- DAFC
- Contrôleur Financier
- Agent Comptable
- Chrono

Yaoundé, le 7 5 JIII 2021

ERENCE CHA

PRISE

LE DIRECTEUR GENERAL

lexis NDJOLO

### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix -Travail - Patrie

## REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA"
POUR LA RECHERCHE SURLA PRÉVENTION ETLA PRISE EN CHARGE DU VIN SEDA DES FINANCES

MINISTERE DES FINANCES DECISION N° 100/02 CIRCB/DG/DAFC DU BUDGET

Portalle Siton Setton de reversements de la retenue de 10% et la contribution patronale de 12% au titre des droits à pension (PENSION CIVILE) prélevées les salaires de Mme YIMGA KORQU Junie de Mme DAMBAYA

Béatrice et de Mme TENGUE TCHIEKOUA Carole fonctionnaires en détachement au CIRCLE mois de juillet 2021.

1 5 JUIL. 2021 SE LE DIRECTEUR GENERAL

0

Contrôle Financier Spécialisé auprès du C.I.R.C.B.

Contrôle Financier Spécialisé auprès du Vu la Constitution

Vu --- la loi nº 96/016-du 04 janvier 1996 portant loi-cadre dans le domaine de la santé ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissement Publics ;

Vu le décret n° 2012/249 du 31 mai 2012 portant création, organisation et fonctionnement du Centre International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

Vu le décret n° 2012/435 du 1<sup>er</sup> octobre 2012, portant nomination d'un Directeur au Centre International de Référence « Chantal BIYA » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu la résolution n°0010/2014/R/CIRCB/PCOGE du 17 janvier 2014 autorisant l'application de la classification des personnels, du barème des salaires, ainsi que le paiement des primes de logement et de recherche, adoptés à la session du Comité de Gestion du CIRCB en sa session du 06 juin 2013.

Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021;

Vu la Résolution n° 03/R/CIRCB/CA du 29 décembre 2020 portant adoption du budget du CIRCB pour

l'exercice 2021;

Considérant les nécessités de service :

#### DECIDE:

Article1er: il est autorisé le reversement des retenues sociales (PENSION CIVILE): XAF 103.015 (Cent trois mille quinze francs CFA) à reverser au TRESOR pour le compte Mme YIMGA KOBOU Junie de Mme DAMBAYA Béatrice et de Mme TENGUE TCHIEKOUA Carole fonctionnaires en détachement au CIRCB. Ledit reversement sera imputé sur l'imputation budgétaire Année budgétaire 2021 sous-programme: 004 action: 05 activité: 01 article: 100000 paragraphe: 620500 « cotisations à l'Etat (Fonctionnaire en détachement) » exercice 2021.

Article 2: la présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

<u>Ampliations</u>

- Secrétariat DG
- DAFC
- Contrôle Financier
- Agent Comptable
- Chrono

Yaoundé, le 1 5 JUIL 202

LE DIRECTEUR GENERAL

r. Alexis NDJOLO

Siège: BP / P.O BOX: 3077 Yaoundé - MessaTél.: (237) 222 31 54 507 Fax: (237) 222 31 54 56

E-mail: contacts@circb.cm

CIRCE

# CENTRE INTERNATIONAL DE RÉFÉRENCE "CHANTAL BIYA"

# POUR LA RECHERCHE SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DU VIH/SIDA

ORDRE	DE PAIEMENT	EXERCICE B	UDGE	CTAIRE: 2021	1100/021
Année Budgétaire	2021			A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	
Sous-programme	DOG				
Activité	000				
Article	<u> </u>				
The constant has	100000				
Paragraphe	620 SON				
Année budgétaire Sous-programme		Activité		Article	Paragraphe
000000000000000000000000000000000000000		0 4	100000		600
20 2 1 0	0 4	0 19	111	0 0 0 0 0	02030
Objet de la dépense		M. BC or	ı	Imputation	Montant
		Contrat		AAAA BOOLOG GAGAA	NEG SAGGONG
BUNDULA SOCIALIA LA CO BUNDA BESOR POUR DE CO SOCIETA NO BOU FINAL BEENTILE EL EL MINE T CONTRE LOSSEN DANGARES EL	SAYA TEROUA		620500	\$ 103.018 \$	
Compte & débiter accidente de de la constitue			Montant à précompter		
Pièces justificatives :				Montant net à payer	+103.045 p
Pour acquis à la somme de (i	MINISTERE (	DES FINANCES	No.	(En lettres)	
Cormôle Firancier Spécialisé suprès du	Contrôle Financier	6 JUIL. 2021		Signature de l'Or	Alexis NDJO
C.I.R.C.B.  Paiement par virement				Vu bon à payer pour la son de :	
Compte à Crédité-	2 %	nacusant here Awre			
Bénéficiaire :  Etablissement bancaire :		9.			